

Compte-Rendu du Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire

le Samedi 10 Janvier 2026 à 9h00
Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens
Espace Jean Bouise

En présence de :

Laurent GUILLET,
Bernard CARRIER-SALVADOR-REDON, Isabelle JANAUDY, Hélène POULAIN, Régis YVRARD,
Fabien BILLET, Fabien HOSTETTLER, Gisèle GUICHERD, Agnès MOREL, Marie-Odile SAMSON, Jean-
Pierre TERRIEUX.

Absences excusées :

Olivier ARZANO, Dorothée DELALANDE, Sabine DERRIEN, Bertrand LEYDIER.

Rappel de l'Ordre du Jour :

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 5 Décembre 2025
- 3- Délibération :
 - 3.1 Délibération pour l'autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif
- 4- Questions diverses

La séance est ouverte à 9h00.

- 1- Marie-Odile Samson est élue **secrétaire de séance**.**

2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 Décembre 2025 :

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

3- Délibération :

3.1 Délibération n° 2026-1 : Délibération pour l'autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif

Le maire rappelle que dans le cas où le budget de la commune n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce

budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater *les dépenses de la section de fonctionnement* dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, il peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater *les dépenses d'investissement*, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Ainsi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater *des dépenses d'investissement* dans la limite du quart des crédits d'investissement votés au budget de l'exercice 2025 pour un montant maximum de : $1416\,066.24\text{ €} \times 25\% = 354\,016.56\text{ €}$ réparti comme suit :

Chapitre 20	Compte 203	1 200.00€
Chapitre 21	Compte 21538	42 000.00€
	Compte 2156	5 000.00€
Chapitre 21	Compte 2157	4 000.00 €
	Compte 2183	5 000.00€
	Compte 2184	1 000.00€
Chapitre 23	Compte 231	295 816.56

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater *les dépenses d'investissement* comme indiquées ci-dessus, sur l'exercice suivant **par 11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.**

4- Questions diverses :

La cérémonie des vœux du maire à la population aura lieu de 16 Janvier 2026 à l'espace Fille Bergère.

Mme VIAL exprime ses remerciements au Conseil Municipal pour son soutien lors du décès de son mari.

Travaux de la mairie :

- L'Architecte propose de modifier le plafond de la grande salle associative en le relevant en triangle sous la toiture, afin d'augmenter le volume de la pièce et d'éviter « l'effet couloir » dû à sa longueur importante.
- L'adoption de cette proposition dépendra du surcoût sur le devis initial du lot n°8.

Travaux SEPECC :

- La réunion de chantier est prévue sur place le lundi 12 Janvier à 10h.
- Les travaux en cours nécessitent, au niveau du carrefour de l'école, la fermeture complète de la route de Moras (jusqu'à l'Impasse du Molard du Plaisant) et du chemin du Montplaisant, à partir du Mardi 13 Janvier à 07h00. Les parkings à côté et derrière l'école habituellement accessibles par la route de Moras seront par conséquent fermés.

Travaux route de Vénérieu :

- La réfection du mur en bordure ouest de la voie communale n°2 route de Vénérieu, est prévue semaine 3.

- En conséquence, la route sera temporairement fermée à tous les véhicules, en bas au niveau du stop de la route de Vénérieu jusqu'à l'intersection de la Route des Fours à Chaux *du 12 au 16 janvier de 9h à 16h*, pendant les travaux.
- L'information est reportée sur l'application Maires&Citoyens.

Réfection de la route de Mury :

- Des riverains ont exprimé par courriel leurs interrogations concernant les aménagements sécuritaires prévus.
- Laurent Guillet confirme que, hormis la circulation qui restera à double sens, aucune décision n'a encore été arrêtée, et qu'il sera tenu compte des remarques des riverains. Une réponse leur sera adressée en ce sens.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **Vendredi 13 Février 2026** à 19h00.

La séance est levée à 10h00

Prochaines réunions :

- Mardi 13 Janvier 2026 : Discussion autour du bilan du mandat (à la mairie)
- Mardi 20 Janvier 2026 : Commission des Finances pour préparation du budget 2026
- Vers le 20/21 Janvier : Commission Communication pour finalisation du bulletin municipal
- Vers le 20/21 Janvier : Commission Voirie : travaux route de Mury